

CARMIGNAC INVESTISSEMENT A EUR ACC

FCP DE DROIT FRANÇAIS



Durée minimum de placement recommandée :



RISQUE PLUS FAIBLE				RISQUE PLUS ÉLEVÉ			
1	2	3	4*	5	6	7	

FR0010148981

Reporting mensuel - 31/07/2026

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

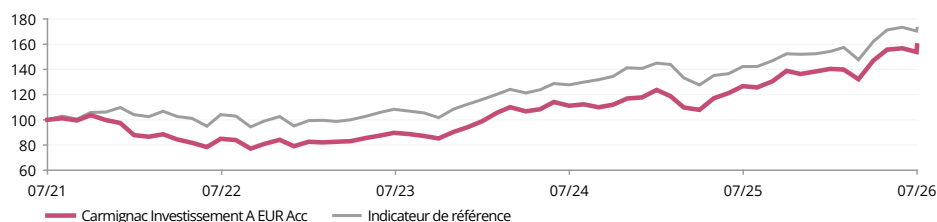
Carmignac Investissement est un fonds actions internationales UCITS, sans contrainte sectorielle, géographique ni de style de gestion. Le Fonds investit dans des entreprises qui créent de la valeur à travers le monde grâce à l'innovation, la technologie et/ou à une offre de produits différenciés, tout en maintenant une approche disciplinée en matière de valorisation. Il vise à surperformer son indicateur de référence sur un horizon d'investissement recommandé de cinq ans. Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales et s'engage à investir au moins 50 % de ses actifs nets dans des actions d'entreprises considérées comme alignées sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le Fonds présente un risque de perte en capital.

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 5 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/07/2026 - Net de frais)

	Performances cumulées (%)				Performances annualisées (%)		
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans
A EUR Acc	25,48	76,60	58,95	156,43	20,85	9,70	9,86
Indicateur de référence	21,47	58,67	72,48	210,53	16,62	11,51	11,98
Moyenne de la catégorie	9,72	35,18	28,66	151,91	10,57	5,17	9,68
Classement (quartile)	1	1	1	2	1	1	2

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
A EUR Acc	17,45	25,03	18,92	-18,33	3,97	33,65	24,75	-14,17	4,76	2,13
Indicateur de référence	7,86	25,33	18,06	-13,01	27,54	6,65	28,93	-4,85	8,89	11,09

STATISTIQUES

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds (%)	14,5	15,1	15,5
Volatilité du benchmark (%)	13,0	13,2	14,4
Ratio de Sharpe	1,2	0,5	0,6
Bêta	1,0	1,0	1,0
Alpha (%)	0,1	-0,0	-0,0
Tracking error (%)	6,6	6,5	6,7

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

VaR du Fonds	12,1%
VaR de l'indicateur	11,6%



K. Barrett

CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	99,1%
Taux d'exposition nette actions	98,1%
Nombre d'émetteurs actions	93
Active Share	80,2%

FONDS

Classification SFDR : Article 8
Domicile : France
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : FCP
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 26/01/1989
Actifs sous gestion du Fonds : 5227M€ / 6014M\$⁽¹⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 26/01/1989
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 4235M€
VL (part) : 2947,14€
Catégorie Morningstar™ : Global Large-Cap Growth Equity
★★★★★
Overall Morningstar Rating™
07/2026

GÉRANT(S) DU FONDS

Kristofer Barrett depuis le 08/04/2024

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

MSCI AC World NR index.

AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie 0%
Minimum % d'investissements durables 50%
Principales Incidences Négatives (PAI) Oui



* Pour la part Carmignac Investissement A EUR Acc. Echelle de risque du KID (Document d'Informations Clés). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.
(1) Taux de change EUR/USD au 31/07/2026.

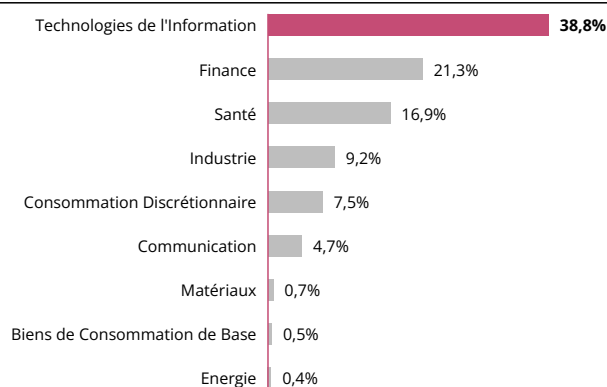
COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch

ALLOCATION D'ACTIFS

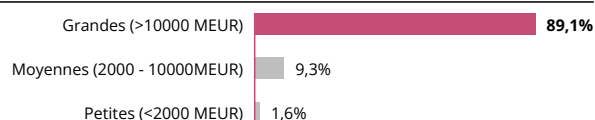
Actions	99,1%
Pays développés	73,1%
Amérique du Nord	57,9%
Asie Pacifique	3,2%
Europe	11,9%
Pays émergents	26,0%
Amérique Latine	2,1%
Asie	23,5%
Europe de l'Est	0,3%
Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés	0,9%

RÉPARTITION SECTORIELLE



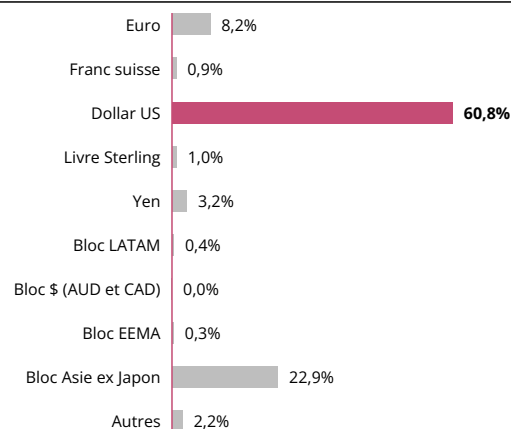
Poids rebasés

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION



Poids rebasés

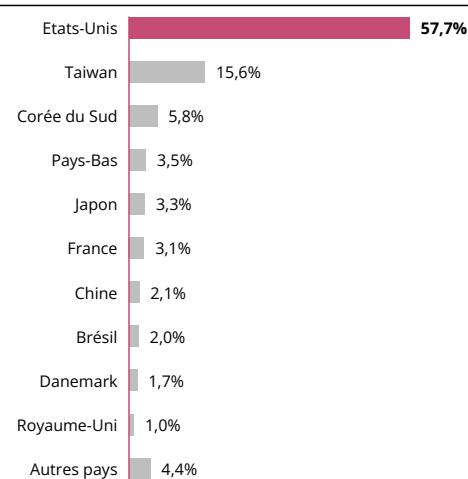
EXPOSITION NETTE PAR DEVISE



PRINCIPALES POSITIONS

Nom	Pays	Secteur	%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	Taiwan	Technologies de l'Information	9,4%
NVIDIA CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	8,4%
SK HYNIX INC	Corée du Sud	Technologies de l'Information	4,4%
CENCORA INC	Etats-Unis	Santé	3,9%
TRADEWEB MARKETS INC	Etats-Unis	Finance	3,8%
S&P GLOBAL INC	Etats-Unis	Finance	3,3%
MASTERCARD INC	Etats-Unis	Finance	3,2%
BROADCOM INC	Etats-Unis	Technologies de l'Information	3,2%
MCKESSON CORP	Etats-Unis	Santé	3,0%
BERKSHIRE HATHAWAY INC	Etats-Unis	Finance	2,7%
Total			45,4%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



Poids rebasés

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.ch

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Juillet a été marqué par le retour des inquiétudes inflationnistes et une attention accrue portée au cycle d'investissement dans l'IA, entraînant une différenciation plus marquée au sein des marchés actions.
- La hausse des prix de l'énergie et des données macroéconomiques résilientes a poussé les rendements longs à la hausse, pesant sur les valeurs de croissance aux valorisations élevées.
- Les tensions initiales entre les États-Unis et l'Iran ont brièvement renforcé l'incertitude de marché, avant que l'attention ne se tourne vers la saison des résultats du deuxième trimestre.
- Les résultats du deuxième trimestre ont déplacé l'attention des investisseurs de l'enthousiasme autour de l'IA vers sa monétisation.
- Les hyperscalers sont restés relativement résilients, tandis que les semi-conducteurs et d'autres bénéficiaires de l'IA ont été pénalisés par des valorisations tendues, les inquiétudes liées aux contrôles à l'exportation et les progrès technologiques continus en Chine.
- Les dynamiques de marché ont amplifié la correction, les hedge funds ayant rapidement débouclé les positions IA les plus consensuelles, ce qui a contribué à une baisse de plus de 20 % de l'indice SOX sur le mois.
- Dans ce contexte, le leadership des marchés actions s'est élargi, les valeurs « value » et de qualité surperformant dans les marchés développés. Les marchés émergents sont restés en retrait, en grande partie en raison de leur exposition plus importante à la chaîne de valeur des semi-conducteurs.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Dans ce contexte, le fonds a enregistré une performance positive, tant en absolu qu'en relatif. La stratégie « barbell » s'est révélée favorable, associant une exposition aux segments technologiques à des sociétés de qualité dans la santé, les infrastructures financières et les logiciels au profil plus défensif.
- Les infrastructures financières ont soutenu la performance, notamment grâce à Intercontinental Exchange et Mastercard. Dans la santé, McKesson, Cencora et Regeneron ont également figuré parmi les principaux contributeurs.
- À l'inverse, les valeurs de hardware, de composants et d'équipements exposées à la chaîne de valeur asiatique de l'IA ont sous-performé. SK Hynix a été le principal détracteur, devant Nitto Boseki, TSMC, Asia Vital Components, Lotes et ASML. Ces titres ont subi des prises de bénéfices, sur fond d'interrogations concernant la rentabilité des investissements dans l'IA et la montée de la concurrence chinoise.
- Nos prises de bénéfices sur certaines valeurs à fort bêta de marché, notamment dans le secteur du hardware, ont soutenu notre performance relative dans le secteur technologique, tandis que les éditeurs de logiciels, tels qu'Atlassian et Microsoft, ont bénéficié de la résilience de leurs modèles économiques fondés sur des revenus récurrents, leur permettant de bien résister, voire de rebondir, après un début d'année plus difficile.
- Les couvertures mises en place au moyen de dérivés actions ont permis d'atténuer le repli des marchés sur la période.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Après la volatilité de juillet, nous restons constructifs sur les actions mondiales, tout en conservant une approche sélective. Le portefeuille demeure structuré selon une stratégie « barbell », combinant des bénéficiaires de long terme de l'IA avec des sociétés de qualité issues de segments plus défensifs ou encore sous-valorisés.
- Nous maintenons une exposition limitée aux hyperscalers. La concurrence dans le cloud et l'IA les oblige à poursuivre leurs investissements, mais la hausse des dépenses d'infrastructure pèse sur leurs flux de trésorerie disponibles, alors que la visibilité sur la monétisation et les cas d'usage reste réduite. Leurs valorisations paraissent attractives sur la base des bénéfices, mais le sont moins au regard de la valeur d'entreprise rapportée aux flux de trésorerie. Nous avons ainsi fortement réduit Alphabet, Meta et Microsoft.
- À l'inverse, nous avons profité des replis pour renforcer progressivement et de manière mesurée plusieurs acteurs des semi-conducteurs et du matériel technologique, notamment SK Hynix, Disco, Sumitomo Electric, Nittobo et Lotes. Leurs résultats demeurent solides et ils devraient continuer de bénéficier du déploiement des infrastructures d'IA, indépendamment du rythme de monétisation des hyperscalers.
- Après leur bonne performance récente, nous avons également allégé McKesson et Cencora afin de cristalliser une partie des gains. Ces arbitrages permettent de redéployer le capital vers des opportunités offrant, selon nous, un meilleur couple rendement-risque, tout en préservant l'équilibre entre croissance structurelle, valorisation et résilience.

GLOSSAIRE

Les indicateurs de portefeuille ESG sont fournis à titre informatif et ne doivent pas être considérés comme une garantie de la performance des investissements ni d'aucun résultat spécifique en matière de durabilité.

Active share : L'active share d'un portefeuille mesure la différence de composition entre le Fonds et son indicateur de référence. Un active share proche de 100% indique qu'un Fonds a peu de positions identiques à son indicateur de référence et donc traduit une gestion active du portefeuille.

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0,6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Corrélation : Mesure de la façon dont des titres ou catégories d'actifs évoluent les uns par rapport aux autres. Des investissements fortement corrélés ont tendance à évoluer de concert, à la hausse ou à la baisse, tandis que des investissements faiblement corrélés tendent à se comporter de manières différentes dans différentes conditions de marché, faisant profiter les investisseurs des avantages de la diversification. La mesure de la corrélation oscille de 1 (corrélation parfaite) à -1 (corrélation inverse parfaite). Un coefficient de corrélation égal à 0 signifie une absence totale de corrélation.

FCP : Fonds Commun de Placement.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Taux d'investissement / taux d'exposition nette : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

VaR : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

Les indicateurs de portefeuille ESG sont fournis à titre informatif et ne doivent pas être considérés comme une garantie de la performance des investissements ni d'aucun résultat spécifique en matière de durabilité.

Alignement à la Taxonomie : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf

Calcul du score ESG : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

Catégorie 1 : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprise.

Catégorie 2 : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

Catégorie 3 : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

ESG : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

Investissements durables : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

Méthodologie MSCI : MSCI utilise les émissions fournies par les entreprises lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, elle utilise son propre modèle pour estimer les émissions. Ce modèle comporte trois modules distincts : le modèle de production (utilisé pour les centrales électriques), le modèle d'intensité propre à l'entreprise (utilisé pour les entreprises qui ont communiqué des données sur les émissions de carbone dans le passé, mais pas pour toutes les années) et le modèle d'intensité propre au secteur (utilisé pour les entreprises qui n'ont pas communiqué de données sur les émissions de carbone dans le passé). Pour plus d'informations, veuillez consulter le dernier document de MSCI intitulé "Climate Change Metrics Methodology".

Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI) : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Politique de distribution	Minimum de souscription initiale ⁽¹⁾
A EUR Acc	26/01/1989	CARINVT FP	FR0010148981	Capitalisation	—
A EUR Ydis	19/06/2012	CARINDE FP	FR0011269182	Distribution	—
A CHF Acc Hdg	19/06/2012	CARINAC FP	FR0011269190	Capitalisation	CHF 50000000
E EUR Acc	01/07/2006	CARINVE FP	FR0010312660	Capitalisation	—

(1) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com

FRAIS

Parts	Coûts ponctuels		Coûts annuels		Coûts accessoires ⁽²⁾
	Coûts d'entrée	Coûts de sortie	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Coûts de transaction	Commissions liées aux résultats
A EUR Acc	Max. 4%	—	1,8%	0,35%	20%
A EUR Ydis	Max. 4%	—	1,8%	0,35%	20%
A CHF Acc Hdg	Max. 4%	—	1,8%	0,35%	20%
E EUR Acc	—	—	2,55%	0,35%	20%

(2) Prélevés sous certaines conditions.

Coûts d'entrée : Coût ponctuel à payer au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels. **Coûts de sortie** : Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit. **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation** : Estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière. **Coûts de transaction** : Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. **Commissions liées aux résultats** : Pourcentage maximum de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence, même en cas de performance négative, et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la Moyenne des 5 dernières années.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

ACTION : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/07/2026. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID. Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.